

AMNESTY INTERNATIONAL

Communiqué de presse du Bureau européen

Index AI : MDE 02/023/2006 (Public)

Bulletin n° : 225

ÉFAI

31 août 2006

Ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne : Les atteintes aux droits humains au Liban et en Israël doivent faire l'objet d'un débat

(Bruxelles, le 31 août) Amnesty International a appelé les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne, qui doivent se réunir en Finlande le 1^{er} septembre pour une rencontre informelle, à soutenir activement la proposition du secrétaire général des Nations unies Kofi Annan en faveur de l'ouverture d'une enquête approfondie sur les atteintes aux droits humains perpétrées au Liban et en Israël.

« Un cessez-le-feu n'apportera pas la paix à lui seul. On ne parviendra à une solution durable que si l'obligation est faite à tous de répondre des actes commis et si les victimes des deux bords reçoivent pleinement réparation », a déclaré Dick Oosting, directeur du bureau européen d'Amnesty International.

Dans une lettre (disponible sur le site <http://www.amnesty-eu.org/>), Amnesty International demande aux ministres des Affaires étrangères de veiller à ce que l'opération élargie de maintien de la paix des Nations unies, menée par les nations européennes, inclut une mission de surveillance sur le terrain leur permettant d'enquêter et d'établir des rapports publics sur les violations commises et soit assortie d'un mandat effectif de protection des civils.

« Les informations récentes rassemblées par Amnesty International semblent indiquer que des crimes de guerre ont été commis des deux côtés. Un débat doit être ouvert sur cette question et c'est maintenant qu'il faut le faire. Le respect des droits humains doit être inscrit à la fois dans les mesures à court terme et dans l'agenda politique à long terme. L'Union européenne ne doit pas laisser passer cette occasion de rappeler un certain nombre de principes de base », a ajouté Dick Oosting.